

Lieu

Insert Brussels
Square de Meeûs 29
1000 Bruxelles

Dates

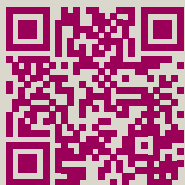
Les vendredis (9h-16h)
20/11/20
27/11/20
04/12/20

Formateur

Monique Offermans

Prix

€ 1280 (membres Assuralia)
€ 1690 (Non-membres)



OBJECTIFS

- ➔ Comprendre et interpréter les termes médicaux que l'on retrouve dans les attestations médicales et rapports des médecins-conseil.
- ➔ Mieux évaluer les évolutions des traumatismes et les complications possibles.
- ➔ Savoir apprécier les questionnaires médicaux complétés et savoir déterminer les conditions d'acceptation dans le cadre de nouvelles demandes d'assurances "décès", "invalidité" et "soins de santé".
- ➔ Savoir faire le lien entre la pathologie et les frais médicaux y afférents.
- ➔ Savoir évaluer la préexistence d'un trauma.

GROUPE - CIBLE

Le séminaire s'adresse aux :

- ➔ Collaborateurs qui sont chargés de l'acceptation médicale "décès", "invalidité" et "soins de santé"
- ➔ Gestionnaires et responsables de dossiers de sinistres "invalidité" et de sinistres "soins de santé"

PROGRAMME

Les rappels anatomiques essentiels et pathologies types avec leur historique traumatique, chirurgical et médico-légal lorsqu'il est connu y compris :

- ➔ Les antécédents médicaux et les évolutions possibles et savoir reconnaître les risques médicaux
- ➔ Étude systématique des systèmes et leur fonctionnement, y compris :
- ➔ Les maladies, examens et traitement y afférent et les traumatismes y afférent et l'incapacité du travail y relaté
- ➔ Attention particulière pour le système nerveux (lien avec la psychiatrie, les dépressions cadré dans l'assurance frais médicaux et l'assurance d'invalidité)
- ➔ Attention particulière pour les "maladies graves" dans l'assurance hospitalière
- ➔ Le suivi du dossier médical
- ➔ Certificat médical 1er constat, état antérieur pathologique, évolution des lésions, examens spéciaux, traitements, acceptation et refus, le bilan des séquelles et la contestation et le suivi judiciaire

